



NATATION

MASTERS EN LOISIR

MARDI 20H40 A 22H

JEUDI 20H A 21H

AQUAFORME

LUNDI 19H

MERCREDI 19H15

VENDREDI 16H

SAMEDI 10H45

AQUA-BIKE

MARDI 20H50 A 21H45

MON CLUB, C'EST BIEN PLUS QUE DU SPORT



Usth Natation



Inscription

2021-2022



Usth Natation

SAISON 2021/2022

REPRISE DES SEANCES

Centre Aquatique Féralia
LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION IMPERATIVEMENT PAR COURRIER :

Places limitées, vous devez nous renvoyer votre dossier complet à l'adresse ci-dessous,

U.S.T.H. Natation Inscriptions 2022
M. ANGERETTI Sergio
6 rue Victor Hugo 57700 MARSPICH

PIECES A FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION

- La FICHE D'INSCRIPTION doit être COMPLETEE et envoyée avec les éléments suivants :
- 1 photo d'identité récente OBLIGATOIRE par personne,
- un certificat médical OBLIGATOIRE de moins de trois mois de non contre-indication à la pratique de la natation,
- 2 enveloppes format A5 affranchies au tarif en vigueur et libellées à votre adresse, timbrées avec Nom & Adresse,
- Le règlement du montant de l'activité choisie. Règlement en trois fois par chèques, à l'ordre de l'U.S.T.H. Omnisports
- Pass Sanitaire valide lors de votre présentation aux cours

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

La fin de la saison se situant fin juin



Usth Natation

Tarifs & horaires -SAISON 2021/2022-

Attention le nombre de séances est limité à 2 par semaine.

NATATION ADULTES

A partir de 16 ans.

Evoluer à votre rythme pour un vrai moment de détente.

Mardi : 20h45 - 22h00

Jeudi : 20h00 - 21h00

Cotisation : 90€

60€ séance supplémentaire

Règlement en trois chèques : 30 - 30 - 30€

50 - 50 - 50€

AQUAFORME

A partir de 16 ans.

Pratique accessible à tous pour se muscler en douceur.

Lundi : 19h00 - 19h45

Mercredi : 19h15 - 20h

Vendredi : 16h - 16h45

Samedi : 10h45 - 11h30

Cotisation : 140€

80€ séance supplémentaire

Règlement en trois chèques : 50 - 45 - 45€

80 - 70 - 70€

AQUABIKE

A partir de 16 ans. 14 places.

Pour remodeler la silhouette, Pour se muscler.

Mardi : 20h50 - 21h45

Cotisation : 90€

Règlement en trois chèques : 30 - 30 - 30€

Présidente : Mme Martine PADOUX

Secrétaire : M. ANGERETTI Sergio—Trésorière : Mme DUCHEINE

Educateurs :

Morgane, Juliette, Christophe, Gilles, Jean René, Michel, Yann.

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2021/2022

3-JE SUIS L'ADHERENT, JE REMPLIS MES COORDONNEES

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Lieu :

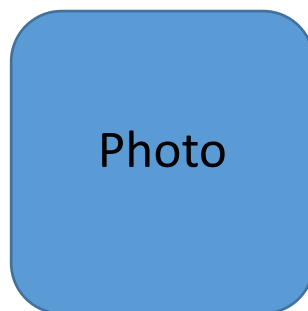
Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel.....@.....



Date & Signature

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2021/2022

1-JE CHOISIS MON ACTIVITE

Lundi	-Aquaforme
Mardi	-Natation adultes Aquabike
Mercredi	-Aquaforme
Jeudi	-Natation adultes
Vendredi	Aquaforme
Samedi	Aquaforme

Entourer l'activité correspondante

2- JE FOURNIS LES PIECES POUR MON INSCRIPTION

- Fiche d'inscription,
- Certificat médical de non-contre-indication datant de moins de 3 mois,
- 1 photo d'identité,
- 2 enveloppes **format A5** affranchies au tarif en vigueur et libellées à votre adresse.
- Le paiement par chèques, **en trois fois** :
- Présentation du Pass Sanitaire valide.

Total : €

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à mon adhésion à **HAYANGE NATATION**



Usth Natation

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BULLETIN D'ADHESION

HAYANGE NATATION, locataire de la piscine *Féralia du Val de Fensch*, doit se conformer aux directives du propriétaire de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** :

sur le plan technique : hygiène, sécurité des locaux et matériels ...

sur le plan administratif: date et heure d'ouverture et de fermeture, mouvements des personnels, manifestation sportive mobilisant les piscines.

Il en résulte que pour des raisons imputables à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, **HAYANGE NATATION** n'effectuera aucun remboursement.

HAYANGE NATATION pourra exclure tout adhérent, sans remboursement de cotisation, qui ne se conformerait pas au règlement intérieur de la piscine (dégradation des locaux, du matériel, propos injurieux et irrespectueux auprès des autres adhérents, des personnels de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et de la section, vols dans les vestiaires ...)

Aucun remboursement ne sera possible pendant la saison pour tous motifs.

Un pointage sera effectué en début de séance.

Chaque adhérent doit respecter scrupuleusement le créneau horaire qui lui est réservé.

Il n'est pas admis de rattraper un cours non effectué sur un autre créneau.

DROIT A L'IMAGE

Tout adhérent autorise **HAYANGE NATATION** à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux cours, entraînements, compétitions et autres sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire.

Le comité directeur

Section Natation

- En tant qu'adhérent je m'engage à respecter les règles, consignes et recommandations.
 - Une séance de découverte peut être sollicitée.
- Compte tenu de la demande de plus en plus importante un nombre maximal de 1 séance par semaine et par adhérent est autorisé.
- Toute séance non effectuée ne pourra plus être rattrapée.
 - Pour le bon fonctionnement de l'établissement, il est nécessaire de suivre l'attribution des vestiaires USTH.
 - L'accès au bassin est formellement interdit sans la présence d'un éducateur.
 - Les horaires de début et fin d'activité doivent être respectés.
 - Un pointage sera effectué en début de séances.
 - Je participe aux tâches matérielles et facilite l'organisation.
 - Je positive les événements.
 - Naturellement tout manquement à ce règlement sera sanctionné.

Merci.